RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Militaire technicien / Technicienne de l'air (MTA)

Faisant partie du personnel au sol de l'armée de l'Air et de l'Espace, le militaire technicien de l'air (MTA) ou la militaire technicienne de l'air exerce soit une fonction technique, soit une mission de combat, de sécurité et de protection. Il peut aussi s'agir d'assurer le bon fonctionnement d'une base aérienne.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **3E** | Salaire débutant : **1867 €** | Statut : **Militaire**

Secteur professionnel : Défense

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, J'aime me déplacer, voyager, Je souhaite protéger et secourir, J'aime les sensations fortes



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

MTA côté technique

Lorsqu'ils sont mécaniciens ou mécaniciennes, les militaires techniciens ou techniciennes de l'air (MTA) veillent au bon état de marche et à la maintenance des avions, hélicoptères, véhicules et armements de l'armée de l'air. Agents et agentes d'exploitation, ils ou elles s'occupent des centraux téléphoniques ou des systèmes de surveillance, d'information et de communication sol. Électrotechniciens ou électroniciennes, leur rôle consiste à vérifier l'état de fonctionnement des matériels et installations électriques non aéronautiques d'une base aérienne.

MTA, côté combat, sécurité et protection

Opérateurs et opératrices de défense sol-air, les MTA interviennent dans la défense anti-aérienne (pointeur-tireur, tireur de missiles, etc.). Fusiliers ou fusilières commandos ou encore conducteurs ou conductrices de chiens : ils ou elles assurent la sécurité des bases aériennes, des détachements de l'armée de l'air, des commandos parachutistes. Membres des pompiers et pompières, ils ou elles luttent contre les incendies. Agents et agentes de sécurité cabine, ils ou elles veillent à la sécurité et au service à bord des avions.

MTA comme soutien et support

Dans ce cadre, ils ou elles participent au bon fonctionnement d'une base aérienne, en exerçant différentes fonctions (conduite, administration, restauration). Agents et agentes d'opérations, ils ou elles exploitent les informations liées aux vols (mise à jour de la documentation aéronautique, des tableaux de trafic aérien, acheminement des plans de vols).

Compétences requises

Discipline et solidarité

Obéissant aux ordres d'un sous-officier ou d'une sous-officière, le militaire technicien de l'air ou la militaire technicienne de l'air a le sens de la discipline, du devoir, et possède un esprit d'équipe sans faille.

Goût de l'effort

Pour être MTA, il est aussi primordial d'être sportif ou sportive et d'avoir une bonne condition physique. Quel que soit son métier, il faut s'entraîner en permanence pour être physiquement et techniquement apte à exercer ses fonctions. En outre, une partie de son temps est occupé à se former à un métier, à faire des stages et à passer des diplômes.

Disponibilité et courage

Mécaniciens et mécaniciennes, fusiliers et fusilières commandos, auxiliaires sanitaires, agents et agentes de restauration : les MTA peuvent, à tout moment, partir en mission en France ou à l'étranger. Courage et disponibilité sont donc deux qualités indispensables. Certaines spécialités, comme steward et hôtesse de l'air notamment, exigent un bon niveau en anglais.

Où l'exercer ?

Essentiellement un travail au sol

À l'exception des agents et agentes de sécurité cabine que l'on trouve à bord des avions, les militaires techniciens et techniciennes de l'air évoluent au sol. Les agents et agentes d'entretien, magasiniers et magasinières, conducteurs et conductrices, secrétaires, agents et agentes de restauration, auxiliaires sanitaires, peuvent être affectés dans les différents services d'une base aérienne, où le travail s'effectue en équipe, dans un bureau, un atelier ou sur les pistes d'envol.

Mobilité de rigueur

Travaillant sous les ordres d'un sous-officier ou d'une sous-officière, le ou la MTA peut, à tout moment, effectuer toute mission en métropole, outre-mer ou à l'étranger. En France, il ou elle peut participer à des opérations de sauvetage. À l'étranger, il peut s'agir de prendre part à des opérations extérieures pendant des périodes de plusieurs mois. S'engager suppose alors une grande disponibilité et une capacité à s'adapter à de nouveaux environnements.

Assumer les risques du métier

Le métier des armes se caractérise, plus ou moins selon les spécialités, par une exposition au danger, surtout lors de missions sur des terrains en guerre. Le ou la MTA doit donc savoir gérer des situations susceptibles d'engendrer du stress, qui peut être surmonté grâce au professionnalisme et à la cohésion des équipes.

Les études

Après la 3e

Les futurs techniciens et techniciennes de l'air (ayant moins de 30 ans) sont recrutés sur tests d'aptitudes psychotechniques, sportives et entretien. Selon les spécialités, il faut justifier d'un niveau de classe de 3e, d'un CAP ou d'un bac professionnel, et savoir nager. Une fois sélectionnés, les candidats et candidates reçoivent une formation militaire de 8 semaines au CPOCAA (Centre de préparation opérationnelle du combattant de l'armée de l'air et de l'espace) basé à Orange. Cette dernière est suivie d'une formation professionnelle qui, selon la spécialité choisie, est dispensée directement au sein de l'unité ou au cours d'un stage en école de spécialité. À noter : il est possible de préparer un CAP aéronautique à l'EETAA (École d'enseignement technique de l'armée de l'air), admission sur dossier. L'obtention du CAP permet d'accéder à des postes de MTA dans des unités techniques.

Emploi et secteur

Recrutement régulier

MTA est le premier grade dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Recrutés à tout moment de l'année en fonction des besoins, les hommes et femmes militaires techniciens et techniciennes de l'air constituent environ le quart des effectifs.

Formation métier

Une fois leur formation militaire effectuée, ces militaires du rang suivent une formation professionnelle, variable selon les métiers, soit dans un centre de formation de l'armée de l'Air et de l'Espace, soit directement au sein de leur unité d'affectation.

Carrière sous contrat

Le ou la MTA signe un premier contrat d'engagement pour 4 ans (5 ans pour les pompiers et pompières). Sous réserve de remplir certaines conditions (réussite à des sélections internes, par exemple), il est possible, par contrats successifs, d'atteindre des engagements allant jusqu'à 19 ans de service.

Promotion et reconversion

Avec l'expérience, le ou la MTA change de grade (aviateur, aviatrice, caporal, caporale, caporal-chef, caporale-cheffe). Accéder à une carrière de sous-officier ou de sous-officière est envisageable. Le ou la MTA peut également bénéficier d'une aide à la reconversion pour réintégrer la vie civile.

Secteur

Défense

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace

Centres d'intérêt

J'ai le sens du service public →

J'aime me déplacer, voyager →

Je souhaite protéger et secourir →

J'aime les sensations fortes →

Autres métiers à découvrir

Officier de l'armée de l'air

Technicien de maintenance en infrastructure aéroportuaire

Énergéticien

Mécanicien marine navigant

Nivoculteur